

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 octobre 2026**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 27 ; de présents = 21 ; de votants = 26

L'an deux mille vingt-six, le six octobre à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 30/09/2026

Date de publication : 12/10/2026

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Eric YGER, Françoise LÉOST-TRÉMEL, Jean-Michel WILMET, Mélanie DEQUÉ, Antoine DEGUEN, Nathalie BONNOUVRIER, Alain BLOT, Nadège GOUY, Yannick LUCAS, Sandrine BESSON, Magaly BOZEC, Séverine FROSTIN, Maryam ABOU-MERHI, Bénédicte RUISSEAU, Claire PEYROTTE, Clément ROUSSEAUX, Jérémy FRANCOIS, Thomas DUBOIS, Sophie RIBAUT, Gérard TARDIF, Béatrice ROBINARD, Dimitri GÉA, Maëva MARCHIX, Nathan RENOUVEL, Daniel YAHIA

ABSENTS : Joseph BRAULT,

ABSENTS EXCUSES : Mélanie DEQUÉ (pouvoir à Séverine FROSTIN), Alain BLOT (pouvoir à Antoine DEGUEN), Jérémy FRANCOIS (pouvoir à Maryam ABOU-MERHI), Thomas DUBOIS (pouvoir à Nathalie BONNOUVRIER).

SECRETAIRE DE SEANCE : Nadège GOUY

◀◀ ▶▶

AFFAIRE 2026.066 : MODIFICATION DE LA LONGUEUR DE VOIRIE COMMUNALE

Rapporteur : Jean-Michel WILMET

La loi n°2004-1343 du 9 décembre 2004 art. 62 II a modifié l'article L 141-3 du code de la voirie routière qui prévoit désormais que cette procédure est dispensée d'enquête publique préalable sauf lorsque le classement ou le déclassement envisagé a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.

Ainsi, le classement et le déclassement des voies communales sont prononcés par le conseil municipal, sans enquête publique préalable.

Le Conseil Municipal a défini, par délibération du 5 novembre 2025, la longueur des voies communales à 47 605 mètres linéaires.

Pour rappel les voies vertes et pistes cyclables, dans la mesure où elles seraient indépendantes d'une autre voie communale, peuvent être intégrées au domaine public à condition qu'elles lui appartiennent, qu'elles soient affectées à la circulation générale et qu'elles aient été classées par délibération du conseil municipal.

Considérant la rétrocession des voies de la Résidence impasse de la Closerie à la commune, d'une longueur linéaire de 104 ml,

Considérant la rétrocession des voies de la Résidence des Rosiers 1 à la commune, d'une longueur linéaire de 355 ml,

Il convient de réévaluer la longueur des voies communales.

La longueur totale des voies communales passerait à 48 064 mètres.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,
A L'UNANIMITE

AUTORISE Monsieur le Maire à incorporer les voies ci-dessous dans le réseau

- Résidence Rosiers 1 n°107 : 355 ml
- Résidence Impasse de la Closerie n°108 : 104 ml

Envoyé en préfecture le 12/10/2026

Reçu en préfecture le 12/10/2026

Publié le

ID : 022-212202592-20261006-2026_066BIS-DE

PRECISE que la longueur des voies classées sera portée à **48 064 mètres**, conformément à la liste des voies annexée à la présente délibération :

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Philippe LANDURÉ

A blue circular official stamp of the Municipality of Guéhenneville is visible. The stamp contains the text "MAIRIE DE GUÉHENNEVILLE" around the top and "GUÉHENNEVILLE" around the bottom, with a central emblem. A handwritten signature in black ink is written over the stamp, extending from the left towards the center.



LONGUEUR DE VOIRIE COMMUNALE

LISTE DES VOIES COMMUNALES AU 6 OCTOBRE 2026

Envoyé en préfecture le 12/10/2026

Reçu en préfecture le 12/10/2026

Publié le

ID : 022-212202592-20261006-2026_066BIS-DE

	<i>Nom de la voie</i>	<i>Mètres linéaires</i>
1	Rue de la source	1 455
2	des Brets à Auguste Pavie	1 978
3	Sainte-Anne à l'Aublette	1 725
4	du Château d'eau au Champ Bocquet	1 568
5	du Bourg, Bois Butte, Coudrais, Ville aux Beaux	2 570
6	du Bourg au CD 68	1 380
7	La Fosse	1 600
8	Malaunay	1 179
9	La Ville Amiot	1 687
10	Les Piffaudais	1 444
11	La Ville Pierre	170
12	La Huais	792
13	La Roberdie	575
14	Bas Nonchaux	78
15	L'Aublette	845
16	La Froquette	805
17	La Basse Lande	520
18	Rue de l'Egalité	390
19	Rue Augustin Leguen	161
20	Les Prés Beaux	1 275
21	La Haute Ville	385
22	Mitasse	255
23	Du Bois Riou	290
24	De la Perlais	470
25	Le Riault des Aulnes	185
26	Du Bois Riou	495
27	De la Guyardais au Chemin Gourmand	200
28	La Borgnais	170
29	Du Petit Clos	257
30	Les Etoubles	131
31	Impasse de la Bézardais	71
32	Rue du tram (p) vers la Guiardais Ex Les Badiers	1 143
33	Rue Le Long Clos + impasse	400
34	Les Bois Hus	1 181
35	Impasse des Charrières	100
36	Rue de Délien	367
37	Rue du Tertre	43
38	Rue de l'Argentel	280
39	Rue du Bosquet	94
40	Rue des Chênes	55
41	Rue des Petites Rochettes	65
42	Impasse de l'Aubépine	77
43	Rue de Guéver	62
44	La Lande Seguin	105
45	Rue du Moulin Impasse du Moulin	405
46	Rue des Hortensias	250
47	Rue du 18 juin 1940, Rue du Clos de la tourelle, Rue de la Rabine 1205	
48	Résidence du Bas Frêne (impasse)	300
49	Résidence du Bas Frêne	310
50	Impasse du Bas Frêne (entrée)	250
51	Impasse de la Rabine (n°32 à 40)	110
52	Impasse du Poulichot (ex CR 21)	180
53	Rue des Eglantiers	130
54	Rue des Noisetiers	175
55	Allée des Courtils	115

56	Rue du Bois Joly	170
57	Rue des Fauvettes	155
58	Allée des Hirondelles	80
59	Rue des Mésanges	120
60	Rue des Chardonnerets	160
61	Impasse du Val	175
62	Résidence de l'Hippodrome	190
63	Résidence de Délien	520
64	Résidence du Val	70
65	De la Lande (ex CR 11)	380
66	Du Cimetière (ex CR 12)	600
67	Du Village de Délien (ex CR 14)	150
68	De la Landelle (ex CR 16)	620
69	Du Vallet (ex CR 18)	280
71	PN Bois Butte	140
72	Du Chêne Pichard	381
73	Du Clos Gastel	255
74	De La Cour de Vildé	270
75	Impasse du Pont des Brets	500
76	Village du Bois Butte	300
77	Ex-RD 794 Impasse de la Petite Etoulette	350
78	Résidence du Chêne	700
79	Résidence La Guyardais	200
80	Route du Bois Butte à Rue de la Source	838
81	Tartifume	227
82	Résidence La Pommeraie	313
83	Résidence Le Balcon du Val	440
84	Résidence L'Eau Vive	494
85	Résidence Les Templiers	248
86	Résidence Les Chevaliers	220
87	Résidence La Lande du Mitan	184
88	Chemin des Roses	155
89	Résidence Le Point du Jour	60
90	Résidence Les Merisiers	300
91	Résidence Kerbois	107
92	Résidence La Pierre Blanche	293
93	Résidence Le Hameau des Vignes	390
94	Résidence Le Bocage	580
95	ZAC Les Vignes	144
96	Résidence le Relais	695
97	Ex-chemin rural n° 12 école maternelle bourg (impasse de l'ancienne école)	89
98	Résidence le Clos de la Fontaine	145
99	Allée du Chêne Vert	196
100	Résidence Les Badiers	281
101	Voie douce Impasse de la Petite Etoulette vers la lande Seguin	176
102	Piste cyclable : De la Route de Dinan le long de la VC 3	444
103	piste cyclable : De la Côte de Sainte-Anne le long de la VC 3	524
104	Voie verte : Le long de la VC 2 (avant le Pont)	208
105	Voie verte : Le long de la VC 2 (après le Pont)	355
106	Résidence Falidor	104
107	Résidence Rosiers 1	
108	Résidence Impasse de la Closerie	

TOTAL

48 064 mètres